



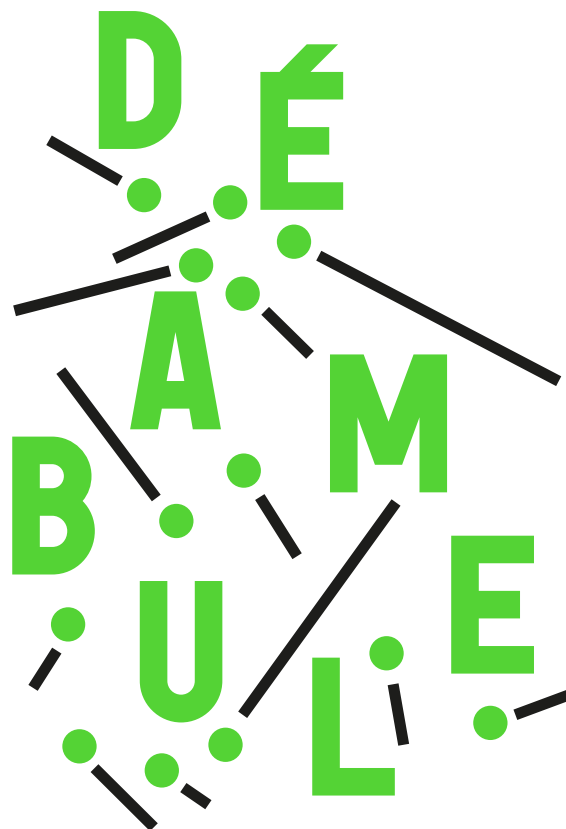
DÉAMBULE
FESTIVAL
DES PAYSAGES

ANNECY

Appel à projets spécifique Œuvres dans l'espace public

Etudiants et diplômés des Ecoles supérieures d'art et design

2^{ème} édition
8 au 22 juillet 2017



Dossier à renvoyer avant le 15 janvier 2017

Bonlieu Scène nationale Annecy
1 rue Jean Jaurès BP 294
74000 Annecy
bsn@bonlieu-annecy.com
www.deambule-annecy.com

Pour sa deuxième édition, Déambule s'ouvre davantage à l'art contemporain et au design

En juillet 2016 s'est tenue la première édition de **Déambule, festival des paysages Annecy** : un itinéraire urbain d'installations artistiques prenant place dans des sites emblématiques, naturels ou construits, du territoire annécien. Les artistes invités par Bonlieu Scène nationale ont dialogué avec le paysage en proposant des formes et un langage poétiques, ont créé des événements et autres rendez-vous scénographiés.

Pour sa deuxième édition qui se tiendra du 8 au 22 juillet 2017, **Déambule** augmente la place des artistes issus du champ des arts visuels. Le Festival souhaite stimuler le croisement des disciplines artistiques, et propose un **appel à projet dédié au réseau des écoles supérieures d'art et design** (étudiants et diplômés). Pour ce faire, Bonlieu Scène nationale s'est associée à l'ESAAA, l'école supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy avec laquelle elle collabore depuis plusieurs années.

Par cette coopération il s'agit toujours de proposer au public (nombreux à Annecy en début d'été) un ensemble d'œuvres situées, mais il s'agit également d'attirer l'attention sur **une nouvelle génération d'artistes, designers et autres créateurs intervenants dans l'espace public**. En effet, les écoles d'art sont en train de renouveler une création qui s'invite dans les lieux et les sites publics, qui travaille les enjeux politiques de l'espace et des circulations, qui produit des représentations pour (ré)inventer des paysages, qui se soucie du végétal, de la météorologie et du climat, de la géomorphologie, etc.

Le dossier ci-joint donne les éléments concrets de l'appel à projet ainsi qu'un rapide descriptif de la Ville d'Annecy et des sites possibles (liste non exhaustive).

Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projets s'adresse aux étudiant(e)s et aux diplômé(e)s des écoles supérieures d'art françaises et européennes, sans limite d'âges, ni de section (art ou design).

Les artistes, designers, paysagistes, performers, cinéastes, etc. peuvent candidater seul(e)s ou en groupe, en leur nom propre ou celui d'un collectif.

Modalités de sélection

Les candidat(e)s doivent fournir un **dossier pdf** présentant leur travail personnel (réalisations passées, projets en cours, CV et formation) ainsi qu'un **pré-projet sommaire** indiquant l'orientation de leur proposition. (Cf. plus bas.)

Bonlieu Scène nationale et l'ESAAA réunissent un jury composé de personnes qualifiées : artistes, designers, commissaires d'expositions, acteurs culturels et représentants des écoles supérieures d'art.

Les dossiers de candidature sont évalués et sélectionnés par ce jury qui effectue un classement. Bonlieu Scène Nationale, en tant qu'organisateur du festival et structure de production, contacte ensuite les artistes et met en place le processus de travail avec eux.

Plus d'informations sur

Bonlieu Scène nationale Annecy www.bonlieu-annecy.com/

ESAAA – Ecole supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy www.esaaa.fr

Conditions de participation

• *Calendrier à respecter*

Date limite de candidature : 15 janvier 2017

Réunion du Comité artistique : 16 janvier 2017

Réponse le 18 janvier 17

Les candidats retenus s'engagent à respecter le calendrier suivant :

- du 23 au 26 janvier 2017 : visite des sites de Déambule avec des membres de l'équipe d'organisation.
Les frais d'accueil seront pris en charge par l'organisateur.
- à participer à une résidence de création pour la réalisation de leur œuvre à Annecy.
Les frais d'hébergement seront pris en charge par l'organisateur. Les frais de transport sont à inclure dans les frais de production.
- pour fin avril 2017, les artistes devront remettre un dossier contenant :
 - les données techniques (schéma, plans ou maquettes ; dimensions ; liste des matériaux, des équipements et du personnel nécessaire à la réalisation et à l'installation ; fiche provisoire d'entretien de l'œuvre...)
 - un budget prévisionnel des coûts de production et d'installation
 - un planning prévisionnel.
- pour le 6 juillet 2017 : livraison des projets.
- le 8 juillet 2017 : ouverture du festival et rendez-vous presse.
Les frais d'accueil seront pris en charge par l'organisateur.

• *Durée des œuvres*

Les œuvres réalisées seront éphémères et resteront au minimum pour la durée du festival (du 8 au 22 juillet) et jusqu'à la fin du mois d'août.

Modalités financières de l'appel d'offre spécifique

- **budget de production** : 3 000 € HT maximum selon les dépenses réelles engagées pour l'œuvre.
Ce budget est directement géré par l'Organisateur en concertation avec l'artiste.
- **honoraires** : 1 000 € HT pour toutes les candidatures individuelles ou collectives.

Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français ou en anglais.

Le dossier de candidature est composé de :

- une note d'intention de deux pages maximum
- un dossier artistique comprenant la démarche générale de l'artiste ou du collectif.
- un curriculum vitae du ou des artistes candidats
- la fiche d'inscription en annexe complétée

Ce dossier est à envoyer avant le **15 janvier 2017** :

- en format numérique à l'adresse suivante : bsn@bonlieu-annecy.com
- et
- sur support papier et sur CD ou clef usb (document en format pdf)

Bonlieu Scène nationale
1 rue Jean Jaurès
BP 294 – 74007 Annecy Cedex

Merci de noter que les dossiers ne sont pas retournés, sauf si l'artiste le demande explicitement et accompagne son dossier d'une enveloppe suffisamment affranchie.

A titre indicatif, les résultats de l'appel à projets seront communiqués aux candidats au plus tard le 18 janvier 2017.

ANNEXE

I / FICHE DE CANDIDATURE **Etudiants et diplômés des Ecoles supérieures d'art et design**

Cette fiche est à compléter et à joindre obligatoirement au dossier de candidature.

- Titre du projet (même si provisoire) :

- Candidature individuelle Candidature collective

- Pour les candidatures individuelles :

| | |
|-------------------|--|
| Nom / Prénom | |
| Date de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse | |
| Pays | |
| Téléphone | |
| Contact mail | |
| Site internet | |

- Pour les candidatures collectives :

- Nom du collectif :

- Noms des membres du collectif :

Merci de noter en premier le nom de l'interlocuteur privilégié pour toutes questions.

| | |
|-------------------|--|
| Nom / Prénom | |
| Date de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse | |
| Pays | |
| Téléphone | |
| Contact mail | |
| Site internet | |

| | |
|-------------------|--|
| Nom / Prénom | |
| Date de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse | |
| Pays | |
| Téléphone | |
| Contact mail | |
| Site internet | |

| | |
|-------------------|--|
| Nom / Prénom | |
| Date de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse | |
| Pays | |
| Téléphone | |
| Contact mail | |
| Site internet | |

| | |
|-------------------|--|
| Nom / Prénom | |
| Date de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse | |
| Pays | |
| Téléphone | |
| Contact mail | |
| Site internet | |

| | |
|-------------------|--|
| Nom / Prénom | |
| Date de naissance | |
| Nationalité | |
| Adresse | |
| Pays | |
| Téléphone | |
| Contact mail | |
| Site internet | |

II/ SITES DE LA VILLE D'ANNECY

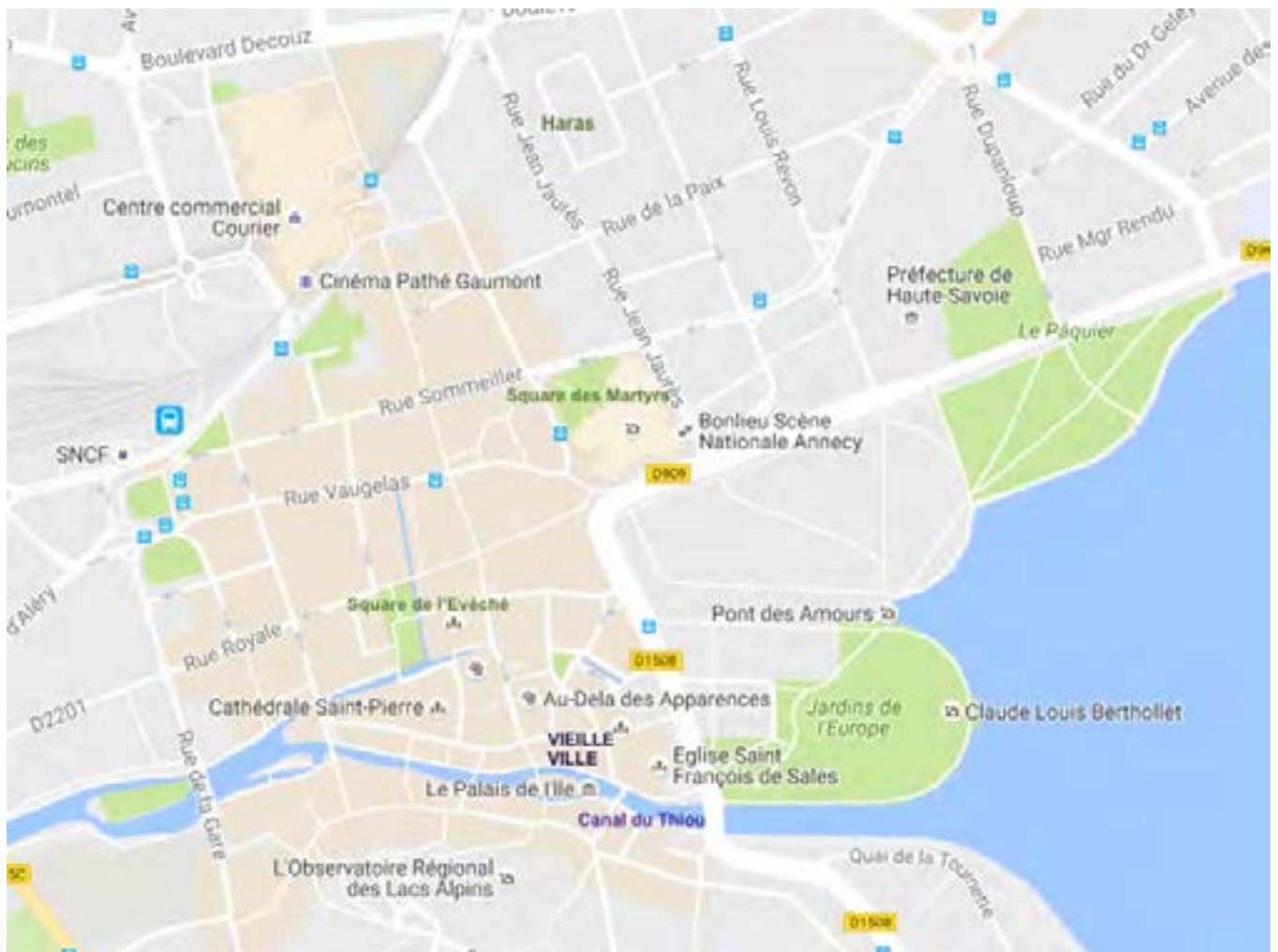
Annecy, chef-lieu de la Haute-Savoie, nichée au bord de son lac dans un écrin de montagnes, est connue pour la qualité de son environnement et sa qualité de vie.

Bénéficiant d'un site remarquable en aval du lac aux eaux très pures, elle a su entretenir son patrimoine architectural et historique, notamment de ses vieux quartiers, et de ses canaux auxquels elle doit son nom de "Venise des Alpes".

Les espaces verts et les canaux sont nombreux au cœur de la ville et seront les sites les plus privilégiés pour les installations de Déambule.

Déambule, festival des paysages prends place **de la vieille ville au site des Haras**.

Nous présentons ci-dessous quelques espaces possibles où peuvent s'installer les œuvres mais cette liste n'est pas exhaustive.



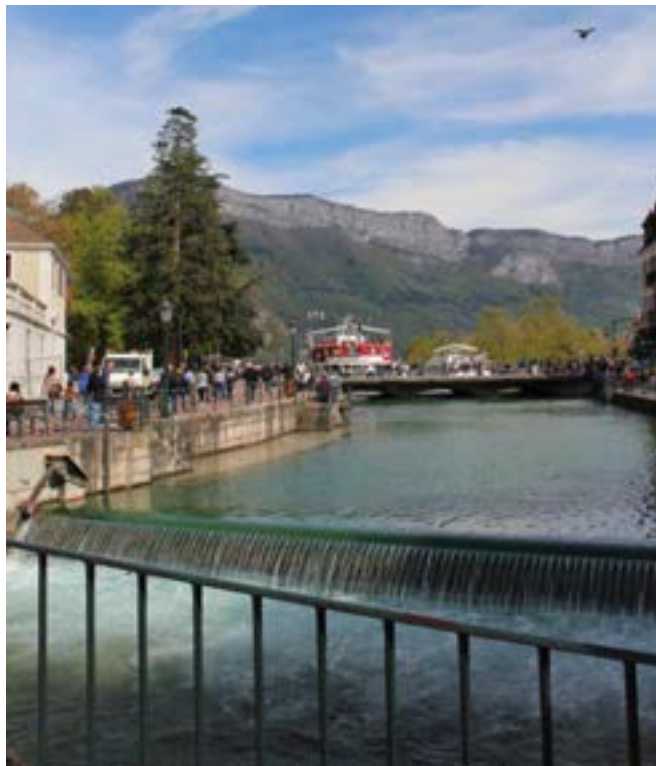
site des Jardins de l'Europe



Canal du du Thiou



Entrée du Canal du Thiou



Square de l'Evêché



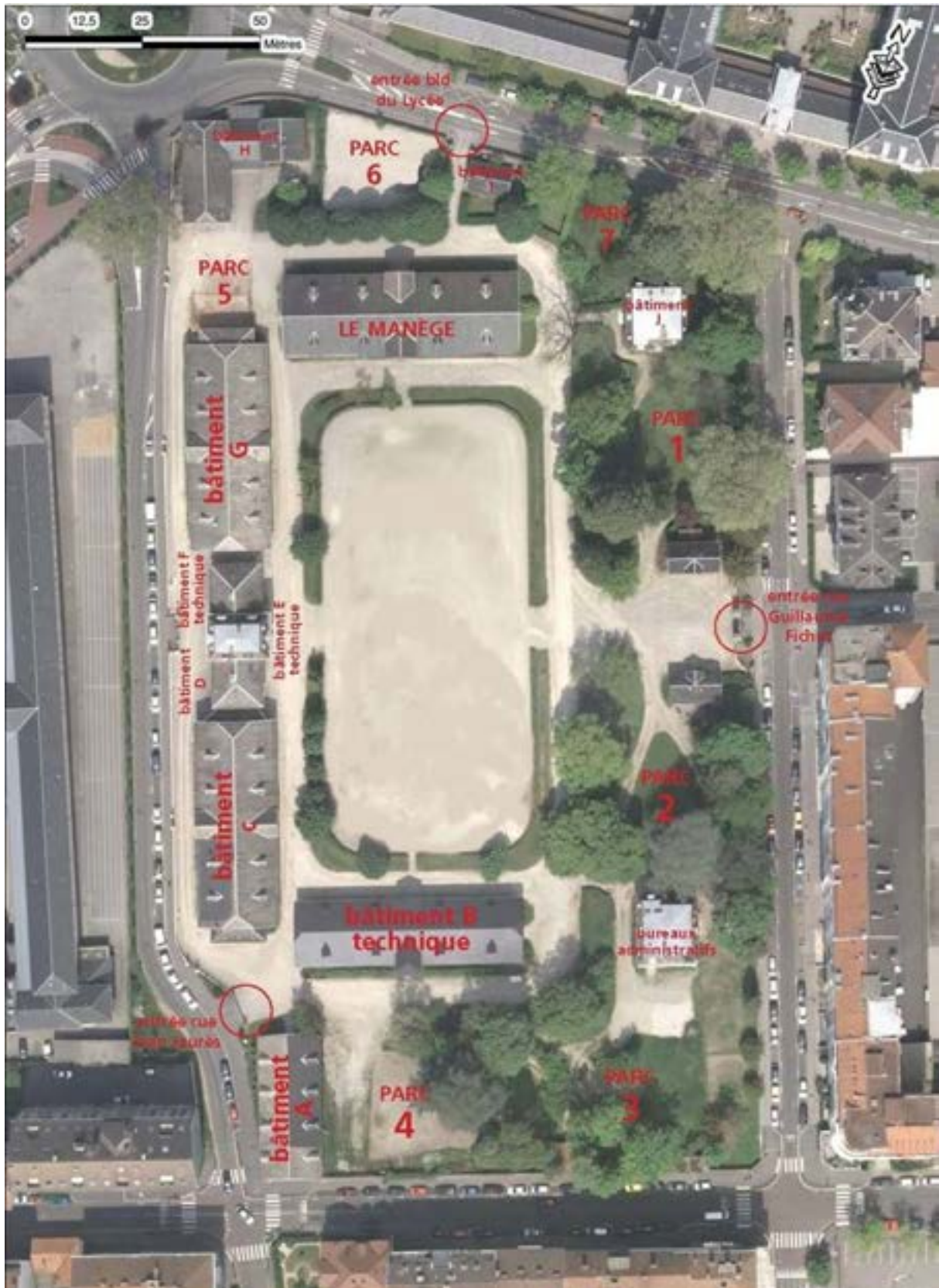
Vieille Ville : exemple rue du Pâquier



Square des Martyrs



Site des Haras



Différents sites d'exposition dans les haras : les parcs entourés d'arbres avec au sol de la pelouse ou bien la carrière délimitée par des arbustes, grande superficie.
Possibilité de travailler avec la façade d'un des bâtiments (ex : bâtiment 2).